



Écrit par Yvon Lefebvre
23-12-2006

Courriel à M. Camille Deschêsnès, représentant de la Ville de Québec, pour la gestion du site de la Baie de Beauport.
Re : prochaine démarche

Fermer la fenêtre

Date : 7 Dec 2006 08:22:31
De : Yvon Lefebvre

Objet : Suite à notre conversation d'hier

À : Camille Deschenes Ville de Quebec Loisirs

CC : Guy Bélanger Ville de Québec dir. Serv. Loisirs

Bonjour M. Deschêsnès, Cette communication téléphonique de votre part, a permis un premier échange de personne à personne qui a été très apprécié et je vous en remercie. Comme demandé, les coordonnées de M. André Campeau, répondant pour les usagers de la voile légère (catamarans et dériveurs) seraient les suivantes :

Suite à notre conversation, je comprends qu'une rencontre sera convoquée par vous, vers la fin janvier ou début février, pour discuter d'une proposition « préliminaire » de l'Association nautique de la Baie de Beauport (ANBB).

Cette proposition devrait porter sur les modalités d'accès et de répartition de l'espace et des équipements disponibles sur le site concerné pour les principaux usagers. Ceci, compte tenu de l'espace restreint avec lequel il faudra composer l'été prochain, dans le cadre des travaux d'aménagement en cours. Seraient notamment convoqués à cette rencontre le répondant de la voile légère, l'ANBB ainsi que notre association. Par ailleurs, dans le but de vous familiariser avec notre organisme, vous trouverez ci-joint copie de la 1^{re} et de la 4^e page (Objet) de nos lettres patentes.

Comme vous le verrez, notre "Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec (AKVQ)" est incorporée selon la IIIe partie de la Loi sur les compagnies depuis le 6 octobre dernier. Vous pourrez aussi référer à notre site Internet (www.akvq.ca) pour plus d'information sur l'association, laquelle regroupe actuellement plus de 225 membres.

De plus, vous trouverez ci-joint pour votre information, copie de l'extrait du procès verbal concernant la demande de reconnaissance de notre organisme par la Ville de Québec. Cette demande sera transmise aujourd'hui même.

En terminant, nous tenons à vous assurer de notre pleine collaboration dans le cadre des démarches en cours. Par ailleurs, lorsque vous le jugerez à propos et sur les sujets qui nous concernent, nous apprécierions être mis en copie des communications faites à l'ANBB, gestionnaire attitré du site pour l'année 2007. Cette façon de procéder favoriserait la transparence souhaitable à une meilleure collaboration mutuelle.

Meilleures salutations

Yvon Lefebvre

Président AKVQ

Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec

418 834-2580 www.akvq.ca